

projet
MedMPAnet

UNEP/SSFA/2014/DEPI/FMEB-MAP/090

ACTIVITE DE DUPLICATION : INITIER L'ETABLISSEMENT
D'UNE NOUVELLE AIRE MARINE PROTEGEE EN TUNISIE

Stratégie de mobilisation des acteurs
institutionnels pour la création d'une AMP
aux îlots Nord-est de Kerkennah

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leur autorité, ni quant au tracé de leur frontière ou limites. Les vues exprimées dans ce document d'information technique sont celles de l'auteur et ne représentent pas forcément les vues du PNUE/PAM-CAR/ASP.

Droits d'auteur: ©2015 - CAR/ASP

Le texte de la présente publication peut être reproduit, à des fins éducatives ou non lucratives, en tout ou en partie, et sous une forme quelconque, sans qu'il soit nécessaire de demander une autorisation spéciale au détenteur des droits d'auteur, à condition de faire mention de la source.

Pour des fins bibliographiques, citer le présent volume comme suit :

CAR/ASP - PNUE/PAM, 2015. Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah. Par Aouatef MABROUK. Ed. CAR/ASP –Activité de duplication, Tunis. 50 pages.

Crédit photographique de la couverture : Souha El Asmi.

L'activité de duplication est mise en œuvre dans le cadre du PNUE/PAM-FEM MedPartnership avec le soutien financier du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM).



Sommaire

Liste des abréviations	4
Préambule	5
1 Déroulement de la mission.....	5
2 Résultats de l'enquête.....	6
A. Perception de la création de l'AMP dans les îlots par les parties prenantes	6
B. Méconnaissance quasi totale de la signification d'une Aire Marine Protégée et Une inquiétude par rapport aux enjeux environnementaux :.....	7
C. Société civile : nouvel élan & grands défis en matière d'empowment et de participation au projet publique.....	10
Des organisations paysannes «mortes nées» victimes de la désillusion de la justice sociale	12
D. Sites et communautés	14
a. Vécu et mémoire vive des îlots	15
b. Perception des secteurs	15
c. Vulnérabilités et problèmes de la pêche dans les secteurs	17
d. Conflits et enjeux du périmètre d'étude	19
E. Paysage des acteurs : Etat des lieux sur la mission et la position	21
Identification et catégorisation des acteurs.....	21
a. Identification et mission.....	21
b. Prédiposition des acteurs	26
3 Conclusion	29
4 La Stratégie de mobilisation des parties prenantes : orientations et axes principaux.....	30
a. Promotion des partenariats via un renforcement des capacités.....	30
b. Renforcement du rôle et des capacités des acteurs dans le processus de développement et de préservation de l'AMP.....	32
c. Aspect de Cadrage pour la mobilisation des acteurs par le dialogue entre les parties prenantes	35
d. Des mesures de suivi nécessaire à la réussite de mobilisation des acteurs.....	37
e. Considérations pratiques en communication participative pour optimiser la mobilisation des acteurs	40
5 Mécanisme de concertation pour la création d'AMP dans les îlots Nord-est de Kerkennah : Brefs ou quelques enseignements sur la faisabilité.....	49
Bibliographie.....	51
Annexes	53

Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

Aperçu sur les techniques de pêche.....	53
Annexe 1: Liste de contact	54
Annexe 2: Aperçu sur les techniques de pêches utilisées.....	55

Liste des abréviations

AKDDCD : Association El Kraten pour le Développement Durable, la Culture et le Divertissement

AMP : Aire Marine Protégée

ANPE : Agence Nationale de Protection de l'Environnement

APAL : Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral

APIP : Agence des Ports et des Installations de Pêche

CAR/ASP : Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées

CCPO : Comité Citoyen pour la Protection des Ouvrages

CRDA : Commissariat Régional de Développement Agricole

CTV : Cellule Territoriale de Vulgarisation

DGPA : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

FFEM : Fond Français d'Environnement Mondial

GDA : Groupement de Développement Agricole

GDP : Groupement de Développement de Pêche

INS : Institut National des Statistiques

INSTM : Institut National des Sciences et Techniques de la Mer

MARHPA : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de la Pêche et de l'Aquaculture

MDE : Ministère du Domaine de l'Etat

PPLT : Projet Pour le Littoral Tunisien

Préambule

Dans le cadre de sa mise en œuvre d'une aire marine et côtière protégée dans la partie Nord-est des Iles Kerkennah¹ en Tunisie. L'Agence Protection et Aménagement du Littoral établit une mesure additionnelle à l'étude de caractérisation écologique, elle concerne l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes afin d'apporter l'assistance technique nécessaire

En effet, pour assurer l'efficacité et l'efficience d'une AMP, et afin d'optimiser la cohérence de sa faisabilité technique et sociale, elle se base sur une approche multi-niveaux et combinée. Ce système de gouvernance garantit la participation et l'appui des institutions publiques et conforte le dialogue entre de multiples parties prenantes publiques et privées, associatives et usagers.

1 Déroulement de la mission

En premier lieu la mission a reposé sur un recueil bibliographique qui a permis de retracer l'évolution de la zone d'étude et de faire ressortir ses spécificités et caractéristiques.

Dans un deuxième temps, la mission a procédé à des réunions et des enquêtes de terrains et ce aussi bien au niveau des secteurs concernés qu'au niveau de la délégation de Kerkennah.

A ce niveau, les enquêtes de terrain ont consisté en des visites de contact avec les différents représentants des instances locales afin de récolter des informations concernant la zone d'étude et les appréciations des responsables quant au projet de création de l'AMP. Ces visites ont, notamment, concerné la délégation, la municipalité, la CTV en tant que représentant local du MARH et la direction de la pêche.

Ultérieurement, un focus group avec les Omdas des localités de El Ataya, Ennajat et El Kraten a eu lieu afin de relever les spécificités et les problèmes de chacune pour mieux appréhender les enjeux relatifs à la création de l'AMP.

¹ Ce site fait partie des cinq sites tunisiens du Programme National pour la Création des Aires Marines et Côtières Protégées, l'APAL. Ce dernier fait partie de la politique nationale sur la biodiversité, telle que définie par le Plan national pour la biodiversité approuvé en 1998, et qui a pour objectif de mettre en place un réseau d'aires protégées tout le long des côtes tunisiennes.

Les sites concernés par ce programme sont : La Galite, Zembra et Zembetta ; les îles Kuriats ; la partie Nord-est de Kerkennah (zone de la présente étude) et le littoral allant de du Cap Negro à Cap Serrat. L'AMP objet de cette mission est l'un des deux sites peuplés du dit programme, l'autre étant celui du littoral Cap Negro - Cap Serrat.

En outre, plusieurs entretiens (semi-structurés) ont eu lieu avec diverses personnes ressources et notamment des représentants de la société civile, des pêcheurs, des artisans dont le métier est directement lié à la pêche, des omads retraités, etc. Ces entretiens se sont passés dans les localités et généralement dans les lieux de travail de ces personnes. Ces entretiens avaient pour objectif de se pencher sur la mémoire des lieux et de faire le point sur la perception citoyenne.

Finalement, un focus group de sept personnes s'est construit lors d'un entretien d'information dans le café du port de la localité de El Kraten. Le focus group a rassemblé des pêcheurs, des enseignants et des représentants de la société civile. Ce focus group a notamment mis en exergue les difficultés que rencontrent les habitants de la localité.

Cependant des difficultés ont été rencontrées, lors du déroulement de ces entretiens et visites, quant à l'accès à l'information au niveau des localités. En effet, la délégation autant que les autres administrations affirment ne pas en disposer, notamment, la délégation dont le siège a été incendié à trois reprises depuis les événements de janvier 2011. D'autres raisons comme la rupture de communication entre le niveau régional et le niveau local ont été évoquées par les responsables.

Sur un autre niveau, la mission s'est heurtée à une autre difficulté qui consiste à une méconnaissance quasi totale des AMP et des lois qui les régissent. Conséquemment, Tous les entretiens et réunions effectués ont été précédés par une session d'information quant à la notion des AMP, les lois qui les régissent et leurs utilités pour la protection de la ressource.

2 Résultats des l'enquête auprès des parties prenantes

L'examen des données a été accompli par une analyse quantitative, elle a porté sur les principales variables qui permettent de tirer des conclusions et des constats sur le rôle, les perceptions, les attentes et les intérêts des parties prenantes par rapport au projet de la création de L'AMP dans les îlots Nord-est de Kerkennah.

A. Perception de la création de l'AMP dans les îlots par les parties prenantes

Aucune objection particulière n'a été formulée à l'idée du projet de la création de l'AMP dans les îlots Nord-est de Kerkennah mis à part les groupes d'acteurs dont les intérêts

sont totalement contradictoires avec le projet². En outre, la notion d'une AMP dans le périmètre d'étude n'a pas le maître-mot chez les répondants. Non seulement, son évocation n'a étrangement pas donné une motivation particulière pour presque la totalité des entretiens, mais aussi, elle a paradoxalement servi de levier pour toutes les personnes sollicitées pour s'attarder sur les enjeux et les priorités du développement à Kerkennah en énumérant ses causes et celles de ses aggravations.

Au vu de ce constat résistant et la multitude des témoignages donnés à propos des problèmes que connaît l'archipel, nous restituons le résumé des principaux aspects qui couvrent :

- L'enclavement des îles Kerkennah : L'archipel n'est accessible que depuis Sfax à travers le car-ferry avec 16 traversées (8 allée-retour) régulière. La traversée dure environ une heure. Cette situation affecte le vécu des insulaires à plusieurs niveaux (gestion de temps, éloignement des sites du périmètre d'étude du port de Sidi Youssef, etc., cherté de la vie par rapport au continent, etc.) et entrave, selon leur dire les opportunités d'investissement.
- La fragilité de l'écosystème qui est vulnérable de part la nature du cadre physique d'une part et soumis à des pressions anthropiques d'autre part. La totalité des acteurs sont conscients des modifications survenues, au fil des dernières décennies, dans les écosystèmes insulaires et de leurs répercussions sur le quotidien.
- La faible proportion de jeunes et la forte proportion des plus des retraités. Cette situation fait suite au mouvement d'exode rural d'un côté et celui des retraités originaires de l'archipel d'un autre.

B. Méconnaissance quasi totale de la signification d'une Aire Marine Protégée et Une inquiétude par rapport aux enjeux environnementaux :

Une majorité écrasante des personnes interviewées n'avaient pas de connaissances valides quant à la notion des AMP. Seulement 2 personnes ont quelques infimes connaissances sur la signification d'une AMP qu'ils tenaient des bruits qui courent sur l'AMP objet du projet.

² Aucune interview n'a été réalisée, intentionnellement, avec un représentant de l'un de ces groupe, cependant, l'un des omads est représentant de l'un de ces groupe et sa position était, en quelque sorte, déclarée implicitement.

- Les répondants ont parlé, cependant, longuement des problèmes environnementaux de l'archipel. Une recherche bibliographique a fait suite à ces déclarations (concernant les enjeux environnementaux) et a ressorti plus de détails : La topographie plate de l'archipel est favorable pour la contamination du sol par le sel à travers sa remontée par capillarité et pour l'érosion côtière³.
- Le développement urbain anarchique a généré une consommation excessive du littoral et a fragilisé l'écosystème marin. Ce phénomène peut être observé au niveau de Sidi Youssef, d'Ouled Kacem, d'Ouled Yaneg, de Borj Elhsar, de Bounouma et des environs du port d'El Ataya⁴.
- La perte de l'agriculture traditionnelle et ses répercussion sur l'équilibre de l'écosystème insulaire.
- Le passage des marais salants, au Nord de El Abbassia, de 84 ha en 1976 à 402 ha en 2003 : cette extension excessive provoque la contamination des sols par le sel et la dégradation de la palmeraie⁵.
- La construction de la digue sans évacuateur au niveau de la zone de Fonkhal sur l'exutoire de la sebkha, dans le cadre d'un futur projet touristique, a engendré un disfonctionnement au niveau de la sebkha. En effet, les eaux de pluie sont, désormais, renfermées dans la sebkha au lieu d'être évacuées dans la mer et par conséquent s'accumulent et stagnent touchant ainsi les palmeraies voisines⁶. Le même phénomène est omniprésent dans la localité de El Kraten, après la construction de la digue menant à l'îlot Enf Errkik lors des travaux de construction du port. Par conséquent, les pêcheurs de El Kraten et de Ennajat trouvent, fréquemment, des difficultés pour accéder à leurs felouques accoster sur les plages de Sefnou.
- L'extraction illicite des sables pour les besoins de la construction est un phénomène irréversible qui en plus de la perte sable historique défigure le paysage de l'archipel.
- La pêche à Kys et sa prolifération malgré son interdiction de par la loi en vigueur et ce, notamment, depuis 2011. Cette méthode qui est basée sur le ratissage des fonds marins

³ Noômène Fehri, La palmeraie des Îles Kerkennah (Tunisie), un paysage d'oasis maritime en dégradation : déterminisme naturel ou responsabilité anthropique ?, 2011

⁴ Etude D'élaboration Du Schéma Directeur D'aménagement De La Région Economique Du Centre-Est, DGAT, 2011

⁵ Noômène Fehri, La palmeraie des Îles Kerkennah (Tunisie), un paysage d'oasis maritime en dégradation : déterminisme naturel ou responsabilité anthropique ?, 2011

⁶ Noômène Fehri, La palmeraie des Îles Kerkennah (Tunisie), un paysage d'oasis maritime en dégradation : déterminisme naturel ou responsabilité anthropique ?, 2011

contribue à l'arrachage de la flore marine et les prairies de posidonie où se nourrissent, se reproduisent et se cachent les poissons, en plus les filets utilisés ne permettent pas de faire un tri par rapport à la taille du poisson, le tri se fait sur le pont où les poissons commercialisables sont gardés et les autres rejetés. Les répercussions⁷ de la pêche au Kys se manifestent même au delà de l'aire où il est pratiqué, à ce titre les zones de El Ataya et de El Kraten sont touchées. Il est pertinent de préciser que les pêcheurs pratiquant la pêche à la traine au large des îles Kerkennah sont en majorités des pêcheurs venant du continent. Les pêcheurs de la zone d'étude utilisant cette technique de pêche sont très peu nombreux selon les affirmations des responsables locaux.

- Le non respect des saisons de pêche ni de la période de repos biologique surtout par les pratiquants du Kys.
- L'accroissement anarchique de la flottille (barque à moteur et sans immatriculation) se traduisant par une surpêche⁸.
- La pollution issue des industries chimiques et de phosphate touchant tout le golfe de Gabès
- La prolifération des déchets inorganiques et l'absence d'un plan de gestion des déchets sur l'archipel fait que les déchets ménagers et assimilés jonchent aux sorties des villages dégageant des odeurs nauséabondes, contaminant le sol et défigurant le paysage. Une décharge contrôlée est construite en 2010 à Mellita avec deux centres de transfert à Chargui et Ouled Kacem. Seulement, cette décharge n'est toujours pas opérationnelle et ce pour des problèmes fonciers.
- L'archipel ne dispose que d'une seule station d'épuration installée à Ramla avec un taux de connexion de 28%⁹, les autres localités, y compris la zone d'étude, ne sont pas connectées et les eaux usées sont collectées dans des puits perdus.

La gravité des difficultés a laissé foisonner une aptitude très critique voire quelques fois destructrice. Les méconnaissances sur des questions aussi importantes que la classification de l'archipel en tant que site Ramsar¹⁰ demeurent un exemple de cette attitude à la limite négative d'une part et des lacunes certaines des parties prenantes

⁷ Diagnostic participatif de l'état de la pêche traditionnelle aux îles Kerkennah, 2006

⁸ Diagnostic participatif de l'état de la pêche traditionnelle aux îles Kerkennah, 2006

⁹ Municipalité de Kerkennah

¹⁰ L'archipel de Kerkennah est depuis 2012, classé comme zone humide d'importance internationale selon la convention Ramsar

quant aux données et des conventions internationales ayant trait avec l'environnement et l'écosystème en général et les AMP en particulier.

C. Société civile : nouvel élan & grands défis en matière d' empowerment et de participation dans les projets publique

En scrutant le paysage de la vie associative dans l'archipel, la mission a relevé qu'une dynamique progressive s'installe dans la délégation et ce à l'instar de cet élan généralisé dans toute la Tunisie depuis l'avènement de révolution (33,5 % des associations tunisiennes ont été créées entre 2011 et 2012¹¹)

Bien que les associations de Kerkennah ne représentent que 2,31% de l'ensemble des associations du gouvernorat de Sfax, le ratio¹² moyen du nombre d'habitants par association est de 408 habitants/association pour Kerkennah alors qu'il est de 614 habitants/association pour le gouvernorat¹³.

La seule association¹⁴ qui a été active dans le domaine environnemental, avant 2011, dans l'archipel est une représentation, créée en 2010 d'une association nationale et qui a profité de l'appui de l'APAL. Les autres structures associatives actives avant janvier 2011, étaient principalement, à caractère sportif ou culturel. Il est aussi vrai que cette association (jeunes et science) demeure une des plus active dans les questions de l'environnement, de la citoyenneté. En outre, elle possède un bon réseau de contact et a pu aussi produire des effets de synergies avec bon nombres de nouvelles structures associatives.

¹¹ Foundation For the Future, Etude sur les Organisations de la Société Civile Tunisienne, 2013

¹² Le ratio est calculé sur la base du recensement général de la population de 2014.

¹³ Le nombre d'associations du Gouvernorat de Sfax est celui des statistiques du centre IFEDA pour les associations datant e septembre 2015, celui de la Délégation de Kerkennah est issu des investigations de terrains et de la recherche bibliographique de la mission.

¹⁴ Club Jeunes Sciences Kerkennah

Tableau 1 : Liste des associations de Kerkennah¹⁵

N°	Nom de l'association	Président de l'association	de	Numéro de téléphone
01	Association de développement Kyranis	Rochdi Kebeyli		21965108
02	Association Kerkennah sportive	Ridha Jrad		25889108
03	Association sportive «Lander du poids» de El Ataya	-----		20242258 94017883
04	Association sportive de Kraten	Imed Khcherem		22386993
05	Association Ennajat pour la protection des Personnes Âgées et des Invalides à Kerkenah	Mokhtar Souissi		99271050
06	Association Jeunes Kerkennah de développement - Ramla	Abderrazak Zrida		74481124
07	Association Kerkennah pour l'Avenir- Mellita	Abdessalem Slimen		53941762
08	Association des retraités (Ramla)	Mohamed Salah Fekir		74481051
09	Association des amis de la mémoire populaire	Mansour Bargui		74482331
10	Association coranique	Mohamed Graja		21191895
11	Association des amis et des parents du jardin d'enfants municipal -Ramla	Abdettaweb Jarboui		26043103
12	Section croissant rouge	Abdennasser Fekir		98460920
13	Association Jeunes et sciences -Kerkennah-Ramla	Morsi Feki		22691234 74482877
14	Comité de protection des monuments - Kerkennah - Ramla	Raja Krida		97155531
15	Association des amis de Am Khmaies – Ouled Kassem	Mahmoud Chalghef		93610818
16	Association de coopération –caritative - Kallabine	Salah Fehri		23723470
17	Ligue insulaire de défense de monuments et de développement	Abdelhamid Fehri		97899560
18	Association de développement d'Oueld Yaneg	Slim Zlila		20818112
19	Association de l'Océano Club - Kerkennah	Mohamed Baâti		24714061
20	Association de Volley ball de Kerkennah	Abdellatif Sahl		96364922
21	Association de Kraten pour le développement durable, la culture et le divertissement	Ali Souissi		26727110
22	Association Majarra - Ramla	Habib Ben Chikha		26787011
23	Association Fidélité des militaires retraités	Ibrahim Saidi		
24	Association de la ligue de militantisme des jeunes	Boulbaba Makhoulouf		22235583
25	Association Bardimes pour la culture et le divertissement	Marouen Hnana		
26	Association Essedik - Attaya	Nadia Hnana Zouheira Bourbiâ		28771880
27	Association de préservation de l'environnement à l'île de Kerkennah			74481054
28	Association des fidèles de L'archipel de Kerkennah	Nadher Essid		98422687
29	Association Kerkennah pour la protection du patrimoine Culturel et maritime	Chaabene faker		
30	Association Médicale de Kerkennah	http://www.amk-tunisie.org/		74481119

¹⁵ Données collectées auprès de la délégation de Kerkennah et sur le site de IFEDA

Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

		Imed Charac	
31	Association Sportive de Kraten	Imed Khcharem	
32	Association Coeur Kerkennah https://www.facebook.com/CoeurKerkennah/timeline	Fayrouz Azayez	
33	Association des amis de la maison de jeunes Melita à Kerkennah		
34	Association le voile Théâtral Kerkennah		
35	Association du festival -Karnit- Kerkennah		
36	Association Continuité des générations *	Sana Taktak	74400252
37	Union de la voix de l'étudiant tunisien *	Mariem Triki	22190875
38	Lion's club Kerkennah	Najib Mallek	
39	Association des anciens de l'école Ouled Kacem	Ahmed Chlif	
40	Sport Nautique - Ouled Bouali	Tawfik Toumi Ramzi Azaiez	24811339

*Associations ayant intervenu à Kerkennah

De l'avis des répondants à notre question sur le poids de la société civile dans la ville, la majorité ont indiqué que bon nombre des associations commencent à connaître un bon ancrage. D'un autre côté, les réponses ont convergé pour affirmer que bien que le mouvement associatif donne toujours le bon signe, les associations n'ont pas le même sens de l'intérêt public et que beaucoup sont entrées dans le jeu de la bipolarisation politique, ou qu'ils sont déjà convertis à des chercheurs éternelles de financement de Petrofac.

Par ailleurs, la vivacité de certaines associations cherchant à consolider leurs poids en tant qu'acteur actif dans le développement de leur région et profiter des avantages qu'offre le réseautage ont pris l'initiative de se fédérer en réseau. Ainsi, le réseau "Hached des association de Kerkennah" a vu le jour en août 2015 après une gestation qui a duré quelques mois.

Des organisations paysannes «mortes nées» victimes de la désillusion de la justice sociale
le nombre des GDA s'élève officiellement à dix (tableau2). Leur création est loin d'être justifiée ou portée par des adhérents convaincus de la pertinence de ces structures. Elles sont le fruit d'une décision et désignation politique dans une optique de refléter une répartition équitable des bénéfices de l'installation de l'industrie gazière dans l'archipel. La finalité attendue des agricultures et pêcheurs adhérents n'avait d'autre ambitions que

celle de profiter des avantages de développement que laisse entrevoir Petrofac. L'on se retrouve (comme illustré dans le tableau de synthèse) à deux exceptions près tous ces groupements ont vu le jour en 2008, soit une année après l'installation de Petrofac. Tous ces GDA ne sont pratiquement, plus actifs depuis les évènements de janvier 2011. Cependant, l'un des GDA s'est associé avec l'exploitant gazier pour donner à l'archipel sa première huilerie en 2014.

Le GDA "El Arkhabil" un des plus ancien qui est le seul à être créé avant l'installation de Petrofac, il est aussi le seul à couvrir la totalité de l'archipel a connu des débuts difficiles et a dû faire face à une réticence d'adhésion des pêcheurs à cause de leur surendettement pour les collecteurs¹⁶.

Tableau 2 : Listes des GDA et GDP de Kerkennah¹⁷

GDA/GDP	Date de création	Domaine d'activité	Localité	Nombre d'adhérents	Président	Trésorier
El Arkhabil			Kerkennah			
El borj	27.12.2008	Exploitation de PI	Mellita	80	Mokhtar Ben Omor	Nasser Hammani
Al Wassat	22.02.2008	PI	Zone du centre	80	Sami Azzabou	Moncef Chelli
AL IchaÄ	15.1.2008	Agriculture et pêche		65	Ali Chamkha	Radhouan Attia
Gremdi	19.1.2008	Agriculture et pêche	El Ataya	103	Neji Meghdich	Adnen Arrous
El Baraka	19.01.2009	Agriculture et pêche	Ouled Ezzeddine	35	Hédi Ezzeddine	Hechmi Ezzeddine
Ethabet	19.1.2008	Agriculture et pêche	El Kraten	59	Nabil Souissi	Jomaa Matri el wissaief
Echerkia	26.4.2008	Pêche	Mellita	12	Abdelfatteh Makni	Monji Souissi
Borj El Hessar	19.07.2008	Pêche	Zone du centre	158	Hamza El Fekir	Aberrazek Joulak
Zorii	14.12.2012	agriculture biologique	Zone du centre	36	Salim EL fekii	Daoud Hammani

Zone du centre : Mellitta , ouled bou ali , Ouled Kacem, ouled Yanneg, Ramla, Abbassia ,

En matière d'efficience et d'effets catalyseurs pour la participation au projet de la création d'AMP

Hormis l'évidence de la participation évidente de la société civile dans un tel processus, le potentiel des associations du point de vue effectif et expériences acquise et disponible dispose le projet par un bon potentiel de coopération qui mérite d'être soutenu ultérieurement (renforcement des capacités)

¹⁶ IRESA, Diagnostic participatif de l'état de la pêche traditionnelle aux îles Kerkennah, 2006

¹⁷ Données collectées auprès de la CTV Kerkennah

En effet dans le cadre du programme pour le littoral tunisien (PPLT)¹⁸ (PPLT source d'INSPIRATION), une mobilisation citoyenne, par l'initiation d'un comité citoyen de protection des ouvrages afin de favoriser l'appropriation des ouvrages par les riverains et leur pérennisation. Les deux localités de El Ataya et de El Kraten sont concernées par ces comités.

Sur un plan local¹⁹, suite à la protestation des pêcheurs du village de El Kraten contre la pêche illicite, l'AKDDCD a pris l'initiative de rassembler différents acteurs de la localité afin de lutter contre la pêche illicite menaçante de l'équilibre de l'écosystème et des revenus de la population et de penser à un modèle de développement durable pour le village.

D. Sites et communautés

L'aire marine protégée programmée couvre la partie Nord-est de l'archipel de Kerkennah. Ces îlots sont synthétisés dans le tableau²⁰ suivant :

Tableau 3 : Localisation des îlots

Ilot	Localisation	Surface (ha)	Périmètre (m)	Eloignement de l'île Chargui
Gremdi	En face d'El Ataya	196,26	8800	350 m 0,189 milles marin
Roumadiya	Nord-est de Ferkik	166,90	9176	1220 m 0,659 milles marin
Sefnou	Nord-est de Chargui	52,67	4742	610 m 0,329 mille marin
Ramadiya (Rakkadiya)	Proche de El kraten	4,15	1099	600 m 0,324 mille marin
Lazdad	Entre Gremdi et Enf Rekik	22,13	3815	16424m 0,887 mille marin
Charmadia	Ouest de Chargui dans la baie entre Sidi Fonkhal et Bounouma	2,79	722	1380m 0,745 mille marin

Un Focus sur les témoignages et constats recueillis chez les interviewés a permis de mieux appréhender et comprendre les positions de tout un chacun et de fonder la stratégie de mobilisation.

¹⁸ Le PPLT financé pour la KFW; faisant bénéficier les sites vulnérables à Kerkennah, Monastir, Raf Raf, Sousse et Soliman et s'étalant entre 2013 et 2018, vise à protéger le littoral contre l'érosion marine à travers l'installation d'ouvrage permettant le maintien de la côte.

¹⁹ <http://pasctunisie.org/nouveau-concept-developpement-durable-au-village-kratten-les-iles-kerkennah/>

²⁰ PIM, Flore et végétation des îles et îlots satellites de l'archipel des Kerkennah (Tunisie orientale), 2015

a. Vécu et mémoire vive des îlots

La mémoire vive des îlots, racontée par les habitants, retient, notamment, que bien qu'ils n'aient pas été habités, les îlots avaient un rôle prépondérant dans le vécu des insulaires vivants au Nord de Kerkennah. Selon des témoignages, les résidents de la zone d'étude et notamment, ceux de El Ataya cultivaient des figues à Gremdi et emmenaient leurs troupeau pâturer là bas. Par ailleurs les Chamelles utilisées dans l'agriculture à El Ataya et Ennajet, passaient l'été à Gremdi et on ne les ramenait s'abreuver que deux voire trois fois par semaine. Lors des entretiens de terrains, des personnes ressources ont affirmé qu'au moins un troupeau pâture encore à Gremdi et deux ou trois entre Ramadiya et Enf Rekik.

Sur un autre plan, d'autres personnes ressources ont parlé, nostalgiquement, d'une époque, hélas révolue, selon leurs dires, où les habitants se concertaient entre eux pour les affaires qui concernaient leur village. Cette même époque connut une répartition équitable des ressources halieutiques ("morcellement" des fonds marins pour la pêche fixe et El Hejar). En outre, c'est avec nostalgie que les témoins ont évoqué la solidarité était de mise entre les habitants et ce aussi bien dans leur vie quotidienne que dans leur vie professionnelle.

Il est pertinent de mentionner que les villageois gardent un souvenir quelque peu désabusé, de l'opération de plantation d'Eucalyptus sur l'îlot Gremdi entamée dans les années 60 par la DGF. Selon des témoignages, l'action qui à la base n'était pas nécessaire, selon eux, n'a pas été suivie par les autorités. Ils perçoivent cette opération comme une attaque.

L'autre fait qui a marqué, pratiquement, tous les témoignages, c'est l'existence de titres fonciers couvrant, principalement, les îlots Gremdi et Sefnou chez des familles de El Ataya et de Ennajet.

b. Perception des secteurs

i. El Ataya

En terme de population, El Ataya est le deuxième secteur de l'archipel après celui de Mellita. Ce secteur est considéré comme étant le plus ancien. Son architecture est basée sur un système de mini placette qui a contribué par le passé selon les habitants à favoriser la solidarité sociale comme leurs ancêtres s'entraidaient pour assurer une

qualité de vie satisfaisante. Par ailleurs, d'après les explications dispensées par une personne ressources, ces placettes disposaient de réservoirs collecteurs d'eau permettant une évacuation efficace des eaux pluviales que les habitants utilisaient pour une irrigation d'appoint et pour le bétail.

Le premier port de pêche fût construit en 1976 sur la côte Nord de El Ataya. En 1992, celle-ci accueillit le premier port de pêche moderne de Kerkennah, l'ancien port fait, aujourd'hui, office de jetée pour les petites barques. Dans le même contexte, tous les témoignages ont mis en exergue que les pêcheurs de El Ataya privilégient une pêche traditionnelle basée, principalement, sur El Hejar et les Charifias. La pêche à la traîne n'est pratiquée que par une poignée de pêcheurs originaires de El Ataya. Les barques pratiquant, ce genre de pêche dans les eaux de El Ataya sont en partie de Mellita et en partie des côtes de Sfax. Un pêcheur de El Ataya témoigne²¹ qu'alors qu'en 1986 il récoltait de sa Charfia près de 150 kg de poisson, ces dernières années sa pêche atteint à peine les 3kg. D'ailleurs, les pêcheurs de El Ataya dénoncent la pratique de la pêche à la traîne et veulent préserver les méthodes traditionnelles pour une durabilité de la ressource. La localité est, par ailleurs, concernée avec 7 autres sites par le "Projet de Protection du Littoral Tunisien" (PPLT) financé par la banque populaire allemande "KFW".

La communauté locale semble associer tout projet ou initiative couvrant leur zone à des activités pétrolières susceptibles de s'installer et d'entraver la pêche déjà affectée par l'industrie gazière.

ii. Ennajat

Avec moins de 1000 habitants, la localité d'Ennajat est, aussi, l'une des anciens noyaux de l'archipel. Les habitants évoquent non sans fierté, l'escale que Bourguiba, premier président de la Tunisie, y fit en 1945 avant de s'enfuir pour l'Égypte, dans l'optique de faire connaître la cause tunisienne, à bord d'une barque locale (Loud). Par ailleurs, elle tire son appellation, Ennajat "La délivrance", de cet événement, jadis elle s'appelait El Khraieb; nombreux kerkeniens utilisent l'ancienne appellation. Ennajat est, relativement, éloignée de la mer, néanmoins, ses habitants sont comme les autres kerkeniens tournés vers la mer en premier lieu.

²¹ Film The UN Convention on the Law of the Sea - A Kerkennah Fisherman, 2010 (<https://www.youtube.com/watch?v=BLytma7QY1E>)

iii. El Kraten

El Kraten est le secteur le plus au Nord de l'archipel, il est aussi, le noyau le plus récent. En effet, la localité de El Kraten est considérée, selon les témoignages recueillis comme la "descendante" de Ennajet ou Khraieb. En effet, ils ont expliqué qu' après l'indépendance, les habitants de Ennajet commencèrent petit à petit à s'y installer pour se rapprocher le plus de la mer.

El Kraten renferme le deuxième port de pêche de l'archipel et à l'instar de El Ataya la pêche y est principalement traditionnelle. En décembre 2012, le village fit la une des médias tunisiens pour une tentative d'immigration clandestine de près de 500 villageois vers l'île italienne Lampedusa comme mouvement de protestation, selon leur dire, contre le laxisme des autorités face à la prolifération de la pêche illicite à la traine. Les pêcheurs s'arrêtèrent à la limite des eaux territoriales à cause du mauvais temps. D'ailleurs, cette action n'est pas la première, en septembre 2011, les pêcheurs manifestèrent leur colère pour la même raison, devant le siège de la délégation de Kerkennah et fermèrent même des administrations publiques dont le lycée secondaire. Les autorités ont contenu cette colère en saisissant 3 bateaux contrevenant. Ces actions démontrent la position catégorique aussi bien des pêcheurs de El Kraten que de ceux de Ennajet quant à l'utilisation de la pêche à la traine.

Pareillement, que El Ataya, El Kraten est concernée par le projet PPLT.

c. Vulnérabilités et problèmes de la pêche dans les secteurs

Selon les interviewés, les vulnérabilité de la pêche dans les sites d'études, peuvent être synthétisés dans les points suivants :

- Le développement de l'industrie gazière au large des côtes de l'archipel et la pollution conséquente. En effet, la diminution des ressources halieutiques suite à l'installation des champs gaziers serait à l'origine de la prolifération de la pêche au Kys.
- La prolifération de la pêche illicite : De par la transmission des techniques de pêche de génération en génération, la majorité des pêcheurs des 3 localités les maintiennent et sont conscients qu'elles sont la clé pour une durabilité de la ressource halieutique. Néanmoins, la pêche à la traine et la pêche au poulpe à la nasse prolifèrent tout autour de l'archipel y compris dans la partie nord zone de l'étude. Des barques venant de

Mellita mais surtout de la côte de Sfax pratiquent de manière intense ces techniques mettant, ainsi, l'équilibre de l'écosystème en péril.

- Cette prolifération s'est amplifiée avec l'affaiblissement des performances de la direction de la pêche suite à la fusion de celle-ci avec celle de l'agriculture dans les années 80. En effet, cette fusion a porté préjudice aux compétences de la direction de la pêche, notamment, dans des zones aussi sensibles que Kerkennah.
- Les pêcheries fixes soumises à un système de concession/location avec renouvellement annuel connaissent depuis les événements de 2011, un dysfonctionnement : les contrats ne sont pas renouvelés, en plus des centaines de Charifias ont été réalisées sans aucun contrôle.
- La fermeture des deux halles de criée (marché de gros) de poisson de El Ataya et de El Kraten représente un manque à gagner pour l'économie du marché et soumet les pêcheurs à la pression exercée par les intermédiaires collecteurs (Gachara). En effet, les halles de criée sont fermées depuis 2001 pour El Ataya et 2003 pour El Kraten. Cette fermeture est survenue après la propagation du métier d'intermédiaire collecteur et la réticence des pêcheurs de ces zones de passer par le circuit légal de commercialisation qui leur impose une taxe municipale sur leurs ventes. Ces pêcheurs trouvent cette taxe inéquitable vu que leurs homologues amarrant sur les jetées ou les plages d'accostage de l'archipel ne sont pas soumis à cette taxe. En outre, les années 90 -2000, les lourdes contributions imposées à travers le "fond national de solidarité 2626²²" et la propagation de la corruption au sein des institutions ont contribué à ouvrir la voie devant le métier d'intermédiaire collecteur qui profite, déjà, de la facilité d'acquisition de matériel par le biais du leasing.
- Néanmoins, selon une des personnes ressources interviewée, une tentative d'amélioration au niveau institutionnel du système de contrôle des intermédiaires collecteurs (Gachara) est en train de voir le jour dans l'optique de ne permettre à ces derniers de n'acheter que des produits chez les pêcheurs pratiquant une pêche légale.

²²Le fond national de solidarité 2626 est une institution gouvernementale créée, en 1992, par l'ancien régime tunisien dans le but d'aider les familles nécessiteuses, ce fond faisait office de couverture pour un système de corruption qui a puisé

d. Conflits et enjeux du périmètre d'étude

En vu de la situation particulière de Kerkennah, il est impératif de passer en revue les conflits et les enjeux de développement, dégagés des entretiens et des focus groups et afférent au périmètre d'étude.

i. Enjeux de développement

Les rencontres effectuées lors de la mission ont permis de dégager que le périmètre d'étude souffre d'un double problème d'enclavement. En effet, outre l'enclavement de l'archipel par rapport au continent et le manque de communication entre le régional et le local auxquels est sujette Kerkennah, le périmètre d'étude écope d'un isolement par rapport au reste de l'archipel. Se trouvant à l'extrémité, le périmètre d'étude ne bénéficie et ne profite pas de la même manière des projet et des opportunités de développement que le reste de l'archipel.

Le diagnostic et les entretiens procédés lors de la mission ont mis en évidence l'ancrage de cette réalité chez les communautés locales qui se considèrent, par ailleurs, écartées des tentatives de développement de l'archipel.

Un autre point, non moins important a été relevé pendant la mission, est la rupture de communication institutionnelle entre le niveau régional et le niveau local. Cette rupture non seulement génère un disfonctionnement de l'administration mais aussi renforce le sentiment d'exclusion déjà omniprésent chez les insulaires.

ii. Conflit inter pêcheurs

Comme mentionné, précédemment, les techniques de pêche traditionnelles et les autres techniques comme la pêche à la traine et/ou avec des filets à petites mailles coexistent. La répercussion de ces dernières sur la ressources et par conséquent les revenus des pêcheurs pratiquant les premières méthodes est la source de conflit indéniable entre les deux catégories. Les témoignages et la colère exprimée par les pêcheurs interviewés ont confirmé ceci. La tentative d'émigration collective clandestine des pêcheurs de El Kraten (décembre 2012), en signe de protestation contre la non prise de mesures contre les pêcheurs utilisant la pêche à la traine, est la meilleure illustration de ce conflit.

iii. Conflit intermédiaires collecteurs autorités

Des institutionnels mais aussi des personnes ressources ont signalé, clairement, la réticence des pêcheurs à passer par les circuits de commercialisation conventionnels de par les avantages apparents que leurs offrent les intermédiaires collecteurs. Devant l'impossibilité de venir à bout de cette réticence et le développement du métier de Gachar, les autorités municipales se sont trouvées dans l'obligation de fermer le marché de gros et de résilier le contrat avec l'APIP tout en continuant à payer les arriérés de la location du marché.

Devant cette situation, il est impératif d'établir des partenariats permettant aux différents acteurs de contribuer de manière efficace et efficiente à la préservation et la durabilité des ressources.

iv. Conflit industrie gazière - communautés

Le développement de l'industrie gazière dans l'archipel, depuis 2007, a donné une autre dimension à la vie dans l'archipel. c'est ce qui a été avancé par certains témoignages et confirmé par d'autres. Ceux-ci ont expliqué que les habitants dont les revenus dépendent, principalement, des ressources halieutiques sont conscients de l'impact de cette l'exploration avec des techniques radioactives sur l'écosystème marin et a poussé certains pêcheurs à l'utilisation de la pêche à la traine. Par ailleurs, l'implantation de certaines installations au milieu des installations est mal perçue par la communauté. Celle-ci refuse les mesures prises par l'exploitant, lesquelles sont estimées négligeable face aux bénéfices faits et dénoncent que les insulaires ne sont recrutés qu'en tant qu'ouvriers ou gardiens alors que les diplômés ne le sont pas ou sont embauchés mais sous payés.

v. Conflit inter localités

Le manque de communication entre les différents secteurs de l'archipel a créé des relations complexes entre ceux-ci. Cette lacune s'explique, en grande partie, par la répartition spatiale des localités, la géométrie linéaire de l'archipel et par les problèmes d'infrastructure routières qui ne favorisent pas l'établissement de relations étroites entre les insulaires. En outre, des représentants des communautés de la zone d'études ont affirmé que celles-ci considèrent la concentration des services (administrations, établissements d'enseignement, hôpital, etc.) et des investissements en développement faits par l'exploitant gazier comme non équitable et ne répondant pas aux normes de la

justice sociale. Par ailleurs, les habitants de El Kraten estiment que face au fléau de la pêche illicite, ils ne sont pas, suffisamment, appuyés par les autres insulaires. Les habitants de El Kraten et notamment, les pêcheurs se trouvent d'autant lésés qu'ils considèrent que leur zone fait la richesse et la renommée de l'Archipel avec la production de poulpe.

E. Paysage des acteurs : Etat des lieux sur la mission et la position

Identification et catégorisation des acteurs

a. Identification et mission

L'identification des acteurs pour la création de l'AMP dans le périmètre des îlots Nord-est de Kerkennah passe par les phases suivantes :

- Evaluer le niveau d'utilisation des ressources
- identifier les groupes particulièrement vulnérables au changement dans la gestion du périmètre
- identifier les acteurs à impliquer pour préparer un terrain favorable pour la réussite de la démarche

Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

Tableau 4 : Mission des acteurs

Catégorie /Niveau	Acteur	Mission	Rôle /Influence	Représentation
Primaire	Pêcheurs	Les acteurs primaires sont ceux dont la survie dépend directement du périmètre de l'AMP	Utilisateur	Massive
	Artisans des métiers de pêche (constructeurs navals et fabricant d'équipements)		Utilisateur indirect	Massive
	Collecteurs intermédiaires (Gachara)		Utilisateur indirect	Massive
	Vacanciers		Utilisateur	Massive temporaire
	Eleveurs		Utilisateur	Minoritaire
Institutionnel	APAL	L'APAL est de par la loi n°2009-49 est le gestionnaire des AMP, par ailleurs cette agence est l'autorité responsable du DPM. Néanmoins, au niveau local il n'existe pas de représentation de l'APAL, elle est présente au niveau régional	Gestionnaire/DPM	Régionale
	ANPE	L'ANPE est de par la loi 88-91 ²³ est l'institution responsable de la lutte contre la pollution et de la protection de l'environnement. Pareillement que l'APAL, il n'existe pas de représentation de l'ANPE au niveau local mais plutôt au niveau régional	Environnement	Régionale
	DGPA	La DGPA est de par le décret n° 2001-419 ²⁴ est en charge de la gestion et de la protection des ressources halieutiques	Pêche	Nationale
	MARHPA	Pêche + Agriculture	Pêche + Agriculture	Régionale
	CRDA	Le CRDA en tant que présentation du MARHPA	Pêche + Agriculture	Régionale
	CTV	en tant que représentation locale du CRDA Sfax	Pêche + Agriculture	Locale
	Santé animale	Responsable de la qualité du poisson pêché	Pêche	Locale

²³ Loi n°88-91 du 2 août 1988 portant création d'une Agence Nationale de Protection de l'Environnement

²⁴ Décret n°2001-419 fixant les attributions du Ministère de l'Agriculture

Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

	Arrondissement de la pêche	Responsable de la pêche	Pêche	Locale
	APIP	De par la loi n° 92-32 est en charge du développement et de l'exploitation des installations portuaires ainsi que de leur gestion et celle du DPP. De même l'APIP est responsable de la fourniture des services aux embarcations de pêche	Installations portuaires	Locale
	Municipalité	Autorité locale	Autorité locale	Locale
	Délégation	représentant de l'autorité au niveau local.	Autorité locale	Locale
	INSTM	L'INSTM est l'institution la plus compétente pour le suivi scientifique du milieu marin. L'institut n'est présent qu'au niveau régional	Suivi	Régionale
	Garde Nationale	Elle est l'autorité de contrôle dans le milieu marin	Autorité locale	Locale
	MDE	Ce ministère interviendra, auprès de l'APAL, pour l'expropriation des terrain en cas de besoin	Propriétés des terrains	Régionale
A intérêt	OSC	Les Osc et les organisations professionnelles ont une mission multi niveaux, elles ont la mission de médiateur et de suivies en plus de celle d'être une force de proposition	Suivi/ médiation	Locale/Sectorielle
	GDA et GDP		Suivi/ médiation	Locale/Sectorielle
	URAP		Suivi/ médiation	Locale/Sectorielle
	CCPO		Exemple à suivre	Suivi/ médiation

Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une
AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

b. Prédileposition des acteurs par rapport à la création de l'AMP

L'évaluation de la prédileposition des différents acteurs quant au projet de création de l'AMP informe sur le degré de l'appropriation du projet et sur la volonté et l'engagement des acteurs. Une faible prédileposition d'un acteur ou une hostilité doit être prise en considération dans la stratégie de mobilisation et dans la mise en œuvre. En effet, sa position non seulement, pourrait entraver la bonne marche du projet mais pourrait aussi impacter les autres acteurs.

En outre, il est essentiel de noter que les positions des uns et des autres peuvent ne pas être irrévocables et par conséquent, leurs implications respectives ne seraient pas inconditionnelles.

Au termes des entretiens et des réunions faits lors de la missions, des appréciation et des prédilepositions ont été dégagées. Elles sont synthétisées dans la matrice suivantes :

Tableau 5 :Matrice des dispositions des acteurs

Catégorie /Niveau	Acteur	Prédisposition	Intérêt/Effet (à perdre ou à gagner)	Importance /Influence	Nécessité d'implication	
Primaire	Pêcheurs	Pêcheurs utilisant les méthodes traditionnelles	Pour	La création de l'AMP La création d'une aire marine protégée va régulariser l'activité de la pêche dans la zone, les pêcheurs utilisant les méthodes traditionnelles de pêche ne subiront plus l'impact négatif des méthodes illicites	Très élevée	Très élevée
		Pêcheurs utilisant la pêche à la traine	Contre	La création de l'AMP obligera ceux-ci à arrêter leurs activités illicites et à se conformer aux lois et réglementations en vigueur.	Très élevée	Très élevée
	Artisans des métiers de pêche (constructeurs navals et fabricant d'équipements)	Pour	L'instauration de l'AMP rétablira les activités que connut le périmètre jadis et favorisera leur activité	Moyen	Elevée	
	Collecteurs intermédiaires (Gachara)	Contre	Ils ne vont plus profiter de l'anarchie qui règne dans le secteur de la pêche	Élevée	Très élevée	
	Vacanciers	Pour	L'AMP ouvrira la voie vers la préservation du milieu naturel	Moyen	Moyen	
	Eleveurs	Contre	L'AMP pourrait les priver de profiter du pâturage dans les îlots	Faible	Moyen	
	Institutionnel	APAL	Initiateur	Régionale		Très élevée
ANPE		Pour	Renforcement de la protection de l'écosystème	Elevée	Très élevée	
DGPA		Pour	Protection de la	Elevée	Très élevée	

Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

			ressource halieutique		
	MARHPA	Pour	Protection de la ressource halieutique	Elevée	Très élevée
	CRDA	Pour	Protection de la ressource halieutique	Elevée	Très élevée
	CTV	Pour	Protection de la ressource halieutique	Elevée	Très élevée
	Santé animale	Pour	Protection de la ressource halieutique	Elevée	Très élevée
	Direction de la pêche	Pour	Protection de la ressource halieutique	Elevée	Très élevée
	APIP	Pour	Réouverture du marché de gros	Moyen	Elevée
	Municipalité	Neutre	Intérêt indirect = réouverture du marché de gros	Moyen	Elevée
	Délégation	Neutre	Opportunité de développement pour le périmètre	Elevée	Elevée
	INSTM	Pour	Préservation des fonds marin	Elevée	Très élevée
	Garde Nationale	Neutre	Renforcement de la sécurité	Elevée	Très élevée
	MDE	Neutre	Neutre	Elevée	Moyen
A intérêt	OSC	Pour	Opportunité de développement sectoriel, Préservation de l'écosystème	Très élevée	Très élevée
	GDA et GDP	Pour	Organisation du secteur de la pêche	Très élevée	Très élevée
	URAP	Pour	Organisation du secteur de la pêche	Très élevée	Très élevée
	CCPO	Pour	Leadership dans les mécanismes participatif	Elevée	Elevée

3 Conclusion

L'analyse Swot synthétise les investigations de la mission et oriente la stratégie quant aux axes à prendre en compte :

Tableau 6 :Analyse Swot²⁵

Force	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance juridique de l'AMP et des organes de gestion ✓ Communauté de pratique des associations en croissance (dans le cadre du PPLT) ✓ Appui et accompagnement des ONG de conservation et autres partenaires ✓ Suffisance de motivation et de dynamisme des membres du CG ✓ Faible niveau de participation des acteurs ✓ Divergences autour des acteurs et existence de conflits ✓ Déficit de communication entre les sites, les institutions concernées par le domaine marin et de la pêche locales ✓ L'état de Non respect de la réglementation en vigueur ✓ Biodiversité non valorisé au service de la communauté ✓ Méconnaissance de textes juridiques qui organisent l'AMP <p>Dégradation galopante des ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Capacité insuffisante de mobilisation institutionnelle conjuguée avec un faible degré d'harmonisation ✓ Insuffisances des moyens humains matériels (CTV, commune; délégation, APIP, etc.) ✓ Jeu des acteurs marqué par une prépondérance de l'informel au dépend de l'Exécutif et du Législatif ✓ Absence de coordination au niveau des acteurs gouvernementaux ✓ Insuffisance de la pratique de la gouvernance locale qui se caractérise par une centralisation du pouvoir de décision ✓ Insuffisances dans la matérialisation des limites foncière
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Processus de décentralisation ✓ Existence d'un cadre juridique régissant la Coopération Décentralisée ✓ Dynamisme progressive de la diaspora Kerkenienne 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible leadership local dans la définition des priorités des projets de développement durable et de préservation des ressources ✓ Insuffisance de compétences et de connaissances aptes à articuler des informations à assurer la conduite de projets AMP ✓ Inefficacité du cadre institutionnel dans l'application de la loi Kys pêche illicite ✓ Prédominance de la corruption par la pêche illicite et le circuit de commercialisation non conventionnel

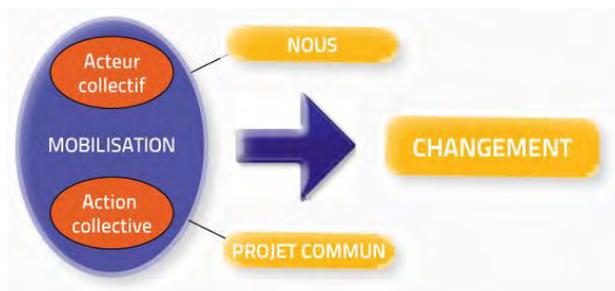
²⁵ La matrice SWOT, acronyme anglophone de Strengths, Weaknesses, Opportunités et Threats, permet d'obtenir une vision synthétique d'une situation en présentant ou d'un projet les Forces et les Faiblesses de l'entreprise ainsi que les Opportunités et les Menaces potentielles (FFOM en français). L'intérêt de la matrice SWOT est qu'elle permet de rassembler et de croiser les analyses interne et externe

4 La Stratégie de mobilisation des parties prenantes : orientations et axes principaux

Au regard de la complexité de la situation à Kerkennah en raison, d'une part, des multiples problématiques sectorielles (notamment celles du secteur de la pêche) et d'autre part de la montée d'une colère sociale qui n'a été que très peu pacifiée depuis 2011, le déclenchement du processus de mobilisation des parties prenantes pourrait être long et nécessite, in facto, des mesures draconiennes. En effet, il s'agit d'un processus qui alterne des agissements d'empowerment individuel et de groupe d'acteurs pour construire une participation collective.

La mobilisation pourrait ainsi se comprendre comme la constitution progressive d'un NOUS AGISSANT. Deux processus qui se nourrissent mutuellement fondent la stratégie de la mobilisation des parties prenantes

1. la création d'une identité partagée – le **NOUS**
2. l'élaboration de la vision et des actions à mettre en œuvre pour parvenir aux changements espérés – le **PROJET COMMUN**



Pour rappeler sa finalité, la stratégie de mobilisation des acteurs consiste à les fédérer autour du projet de la création de l'AMP de manière à ce qu'ils se l'approprient et se mobilisent pour sa gestion d'une manière efficiente et efficace.

La stratégie se veut, aussi, un large consensus sur le fait que les progrès vers l'amélioration nécessitent une action sur plusieurs fronts. Elle requiert que des acteurs et des groupes d'acteurs (institutionnel, publics, privés, structures associatives, leaders, etc.) et notamment ceux des sites du périmètre d'étude (El Ataya, Ennajet et El Kraten) agissent ensemble grâce à une approche multi-sectorielle et intégrée.

a. Promotion des partenariats via un renforcement des capacités

Il s'avère nécessaire de prédisposer la mobilisation pour le futur projet de l'AMP d'une politique partenariale intégrale que requiert une approche de Gouvernance du système

marin tenant compte des spécificités locales, des conflits sous jacents entre certaines catégories d'acteurs.

Le plan d'intervention préconisé pour la stratégie de mobilisation appréhende les éléments de cadrage suivants par rapport au niveau global:

- Le monopole de l'état dans les affaires publiques des écosystèmes et la préconisation de nouvelles règles de décentralisation, de responsabilisation et de prise de décision et de nouvelles formes de régulation. Ce qui implique autant le renforcement de la gouvernance des institutions des secteurs public, privé et associatif dans un processus adaptatif et continu, que le partage des responsabilités et la coordination entre les divers acteurs.
- La participation citoyenne, longtemps, réduite dans le meilleur des cas, à des consultations ponctuelles se faisant dans le cadre de projets et programmes sans suivi ou normes de feedback se veut aujourd'hui réellement ancrée dans des processus et des consultations instituées. En effet, l'instauration des mécanismes de participation fondés sur la transparence est nécessaire pour la promotion d'une véritable culture de dialogue et de bonne gouvernance.
- La coordination des actions et la coopération entre les multiples acteurs aux objectifs et aux intérêts divers, voire contradictoires et conflictuels se doivent d'être instaurées. Ceci stipule la reconnaissance qu'un temps et un espace appropriés au dialogue ainsi que l'établissement de mécanismes de concertation et de négociation sont des éléments fondamentaux à la pratique partenariale.
- L'établissement des fondements d'une communication adéquate et la mise en œuvre des moyens d'y parvenir de façon appropriée à la logique des acteurs est utile. Cette communication devrait se déployer, notamment, en développant des relations horizontales et synchrones entre les secteurs partageant des intérêts communs ou impliqués et imbriqués dans des objectifs collectifs de développement économique, environnemental, social et culturel durable du système insulaire.

Compte tenu du fait que le succès de partenariat ne saurait être assuré sans que les responsables de son application ne soient capables d'intervenir efficacement de concert, l'appui en matière de renforcement des capacités par l'information, la formation et le dialogue entre les parties prenantes à tous les niveaux est une condition sine qua non si

l'on veut parvenir à relever les défis complexes que présentent les processus préconisés de l'AMP et ses finalités et les bénéfices de la préservation des écosystèmes marins.

b. Renforcement du rôle et des capacités des acteurs dans le processus de développement et de préservation de l'AMP

Le renforcement des capacités des acteurs au niveau local comme une intervention à plusieurs niveaux et auprès de divers intervenants quel que soit le degré de leurs contributions à la préservation de l'écosystème est un investissement fondamental pour les processus du projet

L'ensemble des dispositions à mettre en place s'intègrent dans le renforcement de la gouvernance des AMP. A cet effet, deux objectifs opérationnels concourent à cette finalité :

- Optimiser l'efficacité de la communication d'une information régulière et accessible au bénéfice de la population et les acteurs sectoriels. En vu de la dépendance quasi totale des sites de l'activité de la pêche et donc de la mer, les informations concerneront les mesures de développement des écosystèmes marins.
- Concourir au renforcement de l'imputabilité de l'administration et des structures associatives. Il est préconisé de mettre en exergue le développement des ressources humaines des capacités institutionnelles dans une optique d'amélioration des compétences et des connaissances de plusieurs groupe cibles afin qu'ils s'approprient d'avantage la visibilité requise pour l'AMP

i. Le renforcement des capacités institutionnelles

Ce volet concerne les mesures préconisées pour contribuer à la construction d'une capacité institutionnelle à même de contribuer dans l'instauration des balises de la gestion éco systémique nécessaire au projet de l'AMP. Il s'agit de prévoir :

- L'appui à la promotion d'une approche systémique à la fois à l'intérieur de chaque secteur, mais surtout en mettant en œuvre une intégration co-disciplinaire des approches.
- Cette intégration requiert tant l'examen systématique des problèmes abordés lors du dialogue et des concertations selon différentes incidences (aspects environnementaux stricto sensu, sociaux, économiques et culturels), que de faire

prendre conscience de l'impossibilité de proposer des réponses uniques aux questions ou des solutions catégorielles, malgré des approches rigoureuses dans chaque discipline.

- Il est, aussi, important de noter que par ce volet, l'APAL cherchera à compléter, actualiser et affiner les données et les informations recueillies et restituées dans le cadre de ce rapport .
- Ainsi, l'optimisation des informations et des données (brutes, traitées, dires d'expert) par thème, synthétisées puis analysées de manière permet de constituer des outils de travail sous forme de cartes de synthèse thématiques.

ii. **Renforcement de l'encadrement en matière d'information et de sensibilisation de la population locale**

Ce volet est fondé sur le discernement des notions, des aptitudes et connaissances ayant attache avec l'utilisation durable des ressources naturelles (la richesse de la biodiversité; l'intégrité écologique, la promotion du respect de l'environnement dans les activités économiques).

S'agissant d'un processus d'appropriation à construire, il est pertinent de concevoir une intervention progressive multi niveau qui prend en compte les susceptibilités sociales dans les sites, inter sites mais aussi en rapport avec le niveau de la délégation et du gouvernorat.

Les objectifs concerneront : l'accompagnement de la population dans l'appartenance à cet espace d'AMP afin de donner un nouveau sens et une identité qui soit génératrice d'un développement éco systémique global respectueux de la nature et du cadre de vie de la population et où toutes les parties des trois sites se concertent, agissent et évoluent ensemble par rapport à l'appropriation des bénéfices du projet .

Des mesures de compensations peuvent être négociées entre la population et l'APAL, ces mesures doivent tenir compte de toutes les composantes du cycle du quotidien des insulaires.

Quoi que l'acteur associatif ait le rôle d'insuffler la promotion de la bonne gouvernance locale, il est opportun de ne pas se limiter à sa contribution pour la question de l'animation des sites.

Il est, ainsi préconisé de laisser progresser l'encadrement de la population par des points d'entrée comme des personnes leaders comme les responsables de la commune, ces personnes ressources remplissent souvent le rôle d'interface entre les acteurs et sont un des meilleurs catalyseurs des coopérations et de partenariats.

iii. **Renforcement du rôle et des capacités des associations locales et des structures socio professionnelles**

A l'instar du mouvement associatif en Tunisie depuis l'avènement du 14 janvier 2011, l'accroissement du poids du mouvement associatif à Kerkennah est un atout potentiel important qui pourrait contribuer à réformer à maints paliers des questions de gouvernance.

Les contributions concerneront :

- La promotion de la bonne gouvernance locale de l'espace maritime et l'incitation d'une vision **alliant multifonctionnalité de l'écosystème et innovation dans les services rendus au système social et culturel.**
- L'appui à la construction d'un tissu social fait de dialogue, de participation et d'engagement sur les principes de développement durable et la promotion de la conscience citoyenne pour la préservation du patrimoine maritime.
- La duplication des messages de développement durable et de conservation de la biodiversité (domaines d'information et de sensibilisation) selon une politique volontariste et participative à travers les services de proximité offerts par les associations.

Par ailleurs et afin de pourvoir leurs rôles, les associations doivent capitaliser un certain nombre de compétences et d'aptitudes qui se restituent dans les axes suivants que le projet pourrait leur fournir en guise de renforcement des capacités, il s'agit, principalement, de :

- L'accompagnement en matière de formation des associations sur des thématiques d'intérêt commun de préservation de l'écosystème marin et des questions du développement durable du territoire insulaire
- Le renforcement des compétences en matière de gestion des conflits et d'établissement de paix sociale.

→ L'appui à la mise en relation entre associations de différents niveaux local et régional, pour des échanges d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques. En outre, l'appui à la constitution d'alliance et de réseautage, notamment, avec des associations ayant capitalisé des communautés de pratiques dans la gestion des AMP en Tunisie ou ailleurs est une opportunité d'optimiser les effets d'entraînements

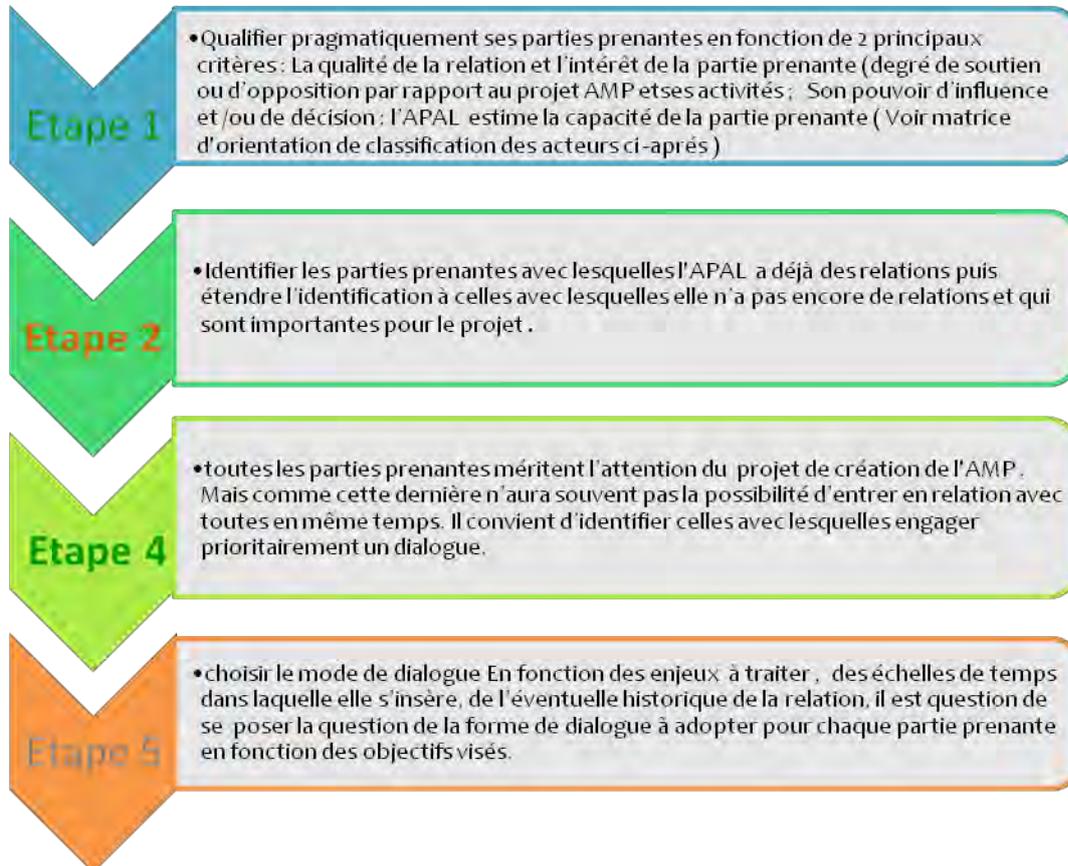
iv. **Facteurs de réussite de la stratégie de mobilisation :**

- L'appui à la promotion d'une approche systémique à la fois au bénéfice de chaque catégorie d'acteurs, mais encore et surtout en mettant en œuvre une intégration co-disciplinaire des approches. Un effort particulier dans ces sens est celui de conscientiser toutes les cibles de chaque discipline, de ne pas se suffire des réponses uniques, unilatérales aux questions ou des solutions catégorielles.
- Cette intégration requiert tant l'examen systématique des problèmes abordés selon différentes incidences : aspects économiques, environnementaux stricto sensu, sociaux, économiques et culturels
- La construction d'une vision partagée porteuse du projet en tant que modèle de développement intégré et durable pour l'unicité du patrimoine marin suggère pour le cas de Kerkennah une vigilance particulière par rapport à l'échelle de l'intervention. La définition rigoureuse des points d'entrée de la communication avec les parties cibles.

c. **Aspect de Cadrage pour la mobilisation des acteurs par le dialogue entre les parties prenantes**

En synthèse à ce que l'on a souligné antérieurement, l'engagement de cette dynamique dialogique constituera un processus de moyen et de long terme avec potentiellement des hauts et des bas, des succès mais aussi des frustrations. Il est préconisé pour le cas du projet de se lancer dans cette démarche car elle est créatrice de valeurs pour tous et elle apporte une plus value innovatrice et un dynamisme dans l'appropriation sociale et institutionnelle des AMP et un levier de réussite de la stratégie de mobilisation.

i. Proposition d'un phasage pour la mise en œuvre de la mobilisation des parties prenantes



Ces étapes renseignent sur les aspects que l'on peut expliciter dans les points ci après :

- Il est essentiel au démarrage du projet, que l'APAL s'interroge sur les relations qu'elle entretient avec ces parties prenantes au niveau local et les moyens de les développer. Pour ce faire l'actualisation du recueil des informations afférentes à l'analyse des acteurs objet de ce rapport nécessitent sa validations au niveau local (par l'organisation d'un atelier participatif) , il est aussi important de compléter des informations sur des activités et des mesures politiques qui sont actuellement en suspens ou en cours de gestation (démarrage de la réforme initiée par le CRDA pour le contrôle de la pêche au large de l'archipel, les élections municipales
- Au démarrage du projet de l'AMP, l'objectif liminaire pour l'APAL consisterait à des actions d'information qu'il faudrait amorcer d'une manière séquentiellement proche.

Les objectifs concerneront : (i) les parties prenantes institutionnelles «habituelles» qui seront informées (ii) des groupes de personnes ressources des trois sites seront aussi saisis pour les informer du projet.

Pour Rappel , dans le programme PPLT (2013 -2018), l' APAL est parvenue à produire une nouvelle forme de consultation participative .Dans ce cadre il ya eu lieu d'indiquer des actions et des communautés de pratiques inédites avec la commune, la CTV, etc. Ces épistèmes portés par des partenaires ont acquis une expérience et des apprentissages qui méritent d'être considérés comme levier partenariale important pour le projet de création de l'AMP.

- Cette démarche n'a pas vocation à remplacer l'information qui constitue l'étape horizontale du départ. En revanche, de nouveaux acteurs (ONG, personnes leaders, etc.) et de nouveaux modes de relations (réseaux sociaux, etc.) peuvent apparaître d'où la nécessité d'établir un état des lieux régulier de ses relations avec ses parties prenantes et de faire évoluer les modes de dialogue existants. En plus d'une panoplie d'acteurs associatifs

L'expérience du CCPO mérite d'être examinée puisqu'elle a été conçue comme première tentative à l'échelle nationale qui concerne l'institutionnalisation d'un mécanisme participatif de préservation du littoral au niveau du pays; trois associations actives de Kerkennah sont représentées au sein du CCPO, ceux là sont aussi considérés partenaires potentiels de l'APAL ;

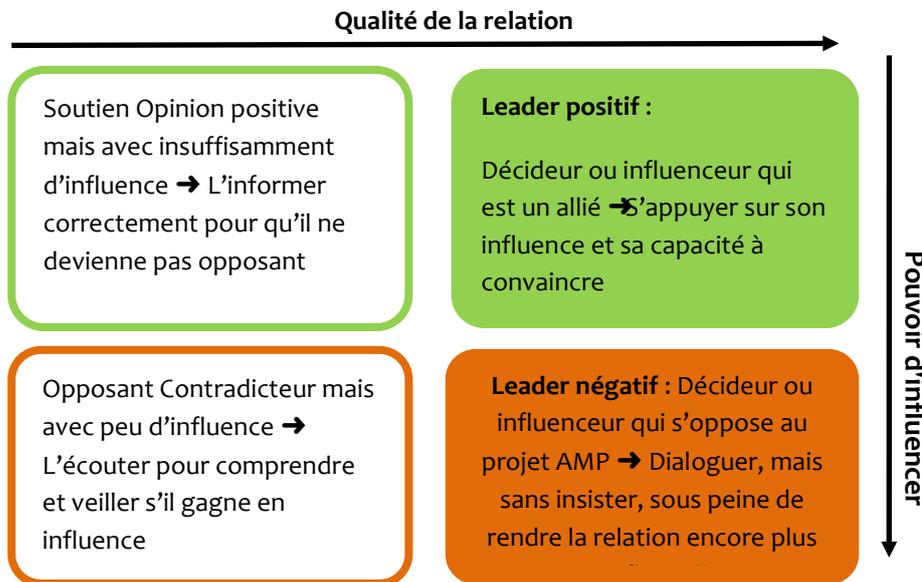
- Le dialogue avec ses parties prenantes permet, par la confrontation des points de vue, de développer des actions pertinentes et pragmatiques et constitue un levier d'innovation pour des solutions concrètes et acceptables. Les négociations attendues doivent être précédées par des cycles de formation adéquate ainsi que par des séances d'information. Ces actions permettront de niveler les échanges et de rendre la négociation efficiente et efficace.

d. Des mesures de suivi nécessaire à la réussite de mobilisation des acteurs

Le Contrôle du processus de la concertation

Au cours de la préparation mais aussi lors de la mise en œuvre , il est d'une importance cruciale d'accorder une vigilance particulière quant à la progression des réunions , dialogues , et ententes réalisés .

La matrice suivante, permet le suivi des positionnements des acteurs , elle offre de l'éclairage sur les catégories des acteurs et permet une visibilité pragmatique.



Matrice d'orientation de classification des acteurs

Source : GIZ

- Il est important de noter que certaines parties prenantes seraient neutres vis-à-vis du projet. En fonction de cette qualification des conseils d'action seront définis ;
- Il est important de considérer que tout individu ou institution/organisation appartient à plusieurs groupes d'intérêt (personnel administratif, membres d'ONG, etc.) il est conseillé d'apporter une attention particulière à cette catégorie d'acteurs qui est bien manifeste à Kerkennah .
- Une autre vigilance concerne, également, le milieu cloisonné de Kerkennah est celui des possibles rumeurs récurrentes et diffuses distillées par-ci, par-là, notamment, qu'il y a une susceptibilité accrue vis à vis des activités énergétiques se développant au large de l'archipel.
- Aussi du fait qu'il n'y ait absolument aucune visibilité sur les intentions de ce genre d'acteurs, en plus de l'inexistence d'une radio ou d'un journal local, ce phénomène sociale parait assez invraisemblables, il peut être nuisible à tous processus de communication et mobilisation ,

La diversification des modes de communication dans le processus dialogique

Le tableau indicatif illustré ci-après renseigne sur le mode dialogique et propose des outils indicatifs

Tableau 6 : choix des mesures dialogique

Exemple	Dialogue bilatéral	Dialogue multilatéral
Dialogue temporaire	Dialogue informel (échanges de points de vue et de positions, stratégie d'influence de certains acteurs, etc.)	Commissions locales de concertation Organisation de consultations à titre indicatif
Dialogue permanent	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien institutionnel (d'une partie prenante ou vice versa) • Processus d'information directe (par la diffusion d'informations ou des réunions régulières) • Partenariat (consultation sur certaines décisions stratégiques, organisation d'évènements croisés, etc.) • Co-construction de produits et d'offres (démarche de co-innovation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation de panels multi-parties prenantes (au niveau global / groupe régional ou au niveau local) • Structuration de réflexions et d'actions au sein d'une filière (lobbying sectoriel) • Co-construction de produits et d'offres (démarche de co-innovation) • Avis sur la démarche RSE de l'entreprise intégré dans le rapport de gestion ou le rapport dédié

e. Considérations pratiques en communication participative pour optimiser la mobilisation des acteurs

Bien que d'une manière générale la gestion des écosystèmes en Tunisie a cumulé des avancées notables (procédures, expériences pratiques), Il convient d'admettre que cette gestion recèle des difficultés communicationnelles que l'on peut imputer à une multitude de causes structurelles ayant lien avec des lacunes du mode de gouvernance. Concrètement l'on se retrouve continuellement face à des failles qui concernent:

- Le manque d'information et de sensibilisation disposée au grand public
- Les insuffisances des moyens humains et des compétences requises aux administrations qui régissent et opèrent les politiques de développement
- Le manque de concertation entre les acteurs concernés et la persistance d'une approche sectorielle
- Les coûts de l'inaction dans le domaine de communication impactent de plus en plus les pratiques institutionnelles, et les dynamiques sociales.

Loin d'échapper à cette réalité, Kerkennah avait déjà empilé toutes ces lacunes en plus, elle à atteint une situation aggravée par une quasi absence de toute traçabilité du secteur de la pêche, absence de régulation du marché, absence de visibilité et bien plus; une absence de décision régaliennne quant à la protection de la ressource

A son tour le bilan social ne promet aucune aisance particulière. Le manque de connaissances et d'information sur la ressource, des attitudes de non acceptation sociale de tout projet de développement et la propagation des croyances négatives sont des comportements qui se propagent. Par conséquent, l'intérêt à réformer et à renforcer le volet communication s'impose comme supposition déterminante pour la faisabilité du projet.

i. Objectifs et principaux axes pour un plan de communication

Pour définir son objectif global, le plan de COM suggéré, visera la promotion du projet de création de l'AMP depuis sa préparation jusqu'à sa mise en œuvre.

Au plan stratégique, un tel plan permettra, non seulement, la capitalisation des expériences établies mais aussi le perfectionnement d'une méthodologie globale quoi qu'elle demeurera différée selon les contexte de réalisation des AMP au niveau national..

En effet, en matière de communication, il s'agit, concrètement, de véhiculer et de démontrer le consensus écologique autour du choix de l'AMP et faire connaître la politique durable des écosystèmes tant au point de vue technique que des nouveaux rôles et responsabilités des intervenants

- Contribuer à une meilleure connaissance des informations liées au projet auprès de toutes les parties prenantes afin de les amener à s'approprier les thèmes qui font l'objet de sa mise en œuvre
- Contribuer à faire connaître les résultats des politiques locales de gestion au sein des AMP ne peut qu'encourager le développement de ces aires et par conséquent accroître leur contribution au développement durable.
- Promouvoir le travail du nouveau mécanisme de concertation.

ii. **Pertinence d'une communication élargie pour le développement durable des écosystèmes marins**

Le développement pérenne et efficient de tout modèle écosystémique s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Tel est le cas de tout projet de création d'AMP puisque en pratique il embrasse, sous un seul vocable, la gouvernance corporative, la responsabilité sociale, les meilleures pratiques environnementales et le développement de l'économie. Par ailleurs, il s'agit du véhicule à travers lequel les parties prenantes peuvent communiquer ensemble. Dans ce sens, il est *nécessaire pour le projet d'établir d'une stratégie ou un plan de communication* englobant toutes les phases de sa mise en œuvre.

iii. **interfaces et pesées d'intérêts du plan de communication**

Le plan de communication préconisé, en appui à la mise en œuvre de la mobilisation des parties prenantes pour la création de l'AMP dans les îlots Nord-est de Kerkennah, présentera un plan cadre comprenant une combinaison d'interventions de communication capables de susciter les changements nécessaires en matière de connaissances, d'opinions, d'attitudes ou de comportements chez les décideurs, les partenaires institutionnels public et privé, associatif et les populations locales.

Devançant l'objectif initial de conservation d'espèces menacées, la communication visera le développement des relations stables et constructives avec les groupes primaires des pêcheurs.

Le processus de sa réalisation intrinsèquement lié à la mobilisation des parties prenantes permettra de créer et d'enrichir la connaissance (par la formation, les réunions, tables rondes), ainsi que d'améliorer les flux d'information avec tous les détenteurs d'enjeux de l'écosystème et vise ainsi à rallier tous les acteurs qui gravitent autour de l'écosystème au sein d'un même ensemble de valeurs.

iv. **Aspect méthodologique et approche DE COMMUNICATION participative**

Au niveau méthodologique : la stratégie de communication relative à la stratégie de la préservation devrait se confondre les préceptes suivants :

- Favoriser la participation des citoyens surtout celle des bénévoles et des amateurs.
- Favoriser une communication diversifiée et de proximité
- Diffuser auprès de tous les partenaires une information de base sur la politique et vulgariser la loi de création et les procédures de gestion des AMP
- La réalisation des objectifs de cette Stratégie repose sur la bonne volonté et la participation active de tous les acteurs (les autorités régionales et locales, les communautés, les acteurs d'autres secteurs, les institutions scientifiques, les organisations non gouvernementales, la société dans son ensemble).

Une approche multi-échelle (up-scaling)

En vue d'harmoniser les actions et de renforcer une appropriation adéquate et efficace des acteurs concernés, la stratégie de communication intervient directement ou indirectement à trois niveaux.

- Au niveau global (Kerkennah), Elle mène des actions de renforcement des capacités des acteurs locaux.
- Au niveau des trois sites :

Elle sera plus efficace si elle s'opère et s'organise en collaboration avec d'autres partenaires institutionnels et ceux de la société civile, une telle approche vise à renforcer les capacités de contrôle et d'encadrement des instances régaliennes et des structures d'appui.

- Au niveau national, elle encourage la coordination des actions et interventions des différents partenaires en étroite collaboration avec les institutions nationales.

Une large palette d'acteurs à mobiliser, à informer et former

Chaque niveau des parties prenantes au niveau local (administration, société civile ou autorité locale), porte une certaine responsabilité en matière de préservation de l'écosystème ;

Un aperçu des responsabilités ainsi que les coordonnées des principaux acteurs seront revue et précisé dans des activités de formation, sensibilisation.

L'organisation des activités relatives à ce volet sera choisie en fonction des spécificités des publics Le volet communication et sensibilisation relative à cette démarche se doit aussi d'être une priorité. Il devrait être doté d'une volonté collective afin de fonctionner de façon optimale, et une stratégie axée sur la transparence et la communication en est la clé.

L'information et l'implication du grand public est un élément primordial. Ce travail vise deux objectifs : porter à connaissance et amener les administrés à une véritable prise de conscience. A ce titre, elle intègre un volet de mobilisation et de sensibilisation des riverains autour des enjeux de préservation des espèces :

- Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la préservation de la biodiversité
- Accompagner les adultes dans leur changement de comportement

Un large programme de sensibilisation dans le domaine la préservation de l'écosystème marin au bénéfice de tous les acteurs

Ce volet visant à faire mieux appréhender par la population et tous les acteurs de la société, des milieux politique et économiques institutionnels (au niveau régional et local), les bénéfices qu'ils tirent de l'AMP, quelles sont les répercussions de leurs préservations sur la biodiversité et ses services éco systémiques.

- L'établissement d'un plan d'activité communicationnelle qui favorise une meilleure compréhension entourant les enjeux d'importance pour la préservation des écosystèmes est indispensable. Au cœur de ce programme le contenu à élaborer, et à véhiculer selon des groupes les multiples cibles consiste à rapprocher les citoyens des sciences .Il est en effet question qu'ils découvrent ou redécouvrent un environnement

ou leur environnement du quotidien afin qu'ils soient les témoins et relais des changements globaux ;

- Dans ce sens, hormis les cycles de formation à dispenser par l'APAL , il est préconisé d'axer la communication sur le maintien et le renforcement de la fonction sociale en lien avec l'écosystème: L'ensemble des citoyens doivent se voir expliquer l'importance et la valeur de la protection d'AMP de même que la richesse du patrimoine naturel .Au niveau de leur bien-être et de leur jouissance de la vie, les êtres humains dépendent des systèmes et processus biologiques fondamentaux. Or, jusqu'à présent, on constate une reconnaissance (et une compréhension) insuffisante du rapport étroit qui existe entre la biodiversité et le bien-être social (santé, scolarité, fourniture de biens demandés par la société, création et maintien d'emploi, relaxation, etc.), notamment par une certaine catégorie d'acteurs. En outre, les valeurs esthétiques des écosystèmes et des paysages naturels contribuent souvent au bien-être inspiration, émotionnel et spirituel d'une population.
- Enfin une restitution des résultats, régulière, une information tangible et concrète qui peut être plus facilement transmise par des mesures d'accompagnement concret en matière de formation , ou encore plus innovatrices , ces mesures peuvent concerner l'organisation des excursions en mer au bénéfice des femmes, des enfants, des lycéens, etc., l'appui à la formation d'un groupe de jeunes plongeurs dans les trois sites, est aussi une activité ayant une connotation «générationnelle», elle aura la finalité d'appuyer et d'accroître la culture naturaliste des observateurs ponctuels ou aguerris ; de telles initiatives si simple soient –elles, présentent une des clés pour pérenniser ce type de projet.

| **Une panoplie d'approches de communication : le choix approprié pour chaque cible**

Il s'agit de choisir les méthodes ou approches propres ou connexes à la communication que l'on estime appropriées pour toucher chaque cible et provoquer les changements attendus. A titre indicatif, ces approches peuvent concerner aussi bien des processus comme l'approche participative communautaire, de la communication interpersonnelle du conseil, de l'éducation, de l'information, de la mobilisation sociale, du plaidoyer et de la formation .

- L'approche de dialogue entre les parties prenantes qui est fortement recommandée dans le contexte du projet mérite d'être strictement gérée : non pas par une personne mais habituellement par un groupe d'organisation ; dans ce contexte le leadership est considéré comme la capacité qu'un groupe central de parties prenantes doit développer de façon conjointe. Afin d'optimiser les impacts escomptés de ces dialogues, il est suggéré que l'APAL ait un soutien de quelques partenaires locaux ou d'autres partenaires ayant de l'influence de « parrainage » ou une forte capacité de gestion de conflit. Il est aussi important, de prêter de la vigilance par rapport à l'organisation des dialogues, de les inscrire dans la durabilité et selon la progression de processus de changement ayant lien avec l'objectif du projet.
- Outre l'approche globale en faveur du partenariat, la communication pour le développement exige des types de canaux exploités afin de véhiculer le message de la source vers l'ultime cible. ils peuvent être le canal institutionnel, le canal socio-traditionnel ou socioculturel , le canal associatif, le canal commercial et le canal «média» ou médiatique (s'il existe).

Quelques orientations stratégiques pour établir un plan de communication

Pour les rappeler, les principes de base suivants sont suggérés au vue de leur pertinence et concordance avec la composante mobilisation des parties prenantes pour la création du projet de l'AMP dans les îlots Nord-est de Kerkennah, il s'agit de :

- Promouvoir des liens de synergies entre les différents acteurs œuvrant au niveau local, notamment ceux qui opèrent dans des projets et thématiques proches ou similaires
- Promouvoir des échanges d'information avec les nouvelles structures de concertation, le réseau associatif « Hached » nouvellement créé, relayeurs d'information, l'expérience du CCPO établit dans le cadre du projet PPLT peut servir comme référence. Les membres de CCPO des deux sites de El Kraten et El Ataya peuvent donner de bonne contribution au processus de la communication et de la construction de partenariat
- En matière de communication, l'idée directrice par rapport au message est la suivante la revalorisation et la réactivation des savoirs et du savoir-faire techniques et organisationnels locaux permettraient d'envisager de nouvelles formes de régulation

qui associeraient plus étroitement les différents acteurs divergents et en situation de conflit

- Promouvoir les formes novatrices et adaptées de communication ;
Dans ce sens il est important de favoriser des images de marque à forte connotation culturelle (Image de marque (Branding)) : il s'agit d'utiliser de textes ou des images dont l'objectif est de créer une perception spécifique et des associations positives sur une personne, une organisation, un produit ou un service. L'usage de ces images se perçoit comme «modificateur de conscience» socialisant (des images sur les techniques des pêches douces photos de vieux pêcheurs connus pour des traits spécifiques). De telles idées sont porteuses d'un regard renouvelé sur les savoirs et savoir-faire, par cette démarche d'événement socio-maritime on pourrait renforcer l'ambiance constructive du débat et dialogue.
- . L'intégration systématiquement de règles de communication (PV de réunions, liste de participants, illustration photos, document d'appui textes et lois en langue locale) Ces circonspections doivent être mises en place pour éviter les problèmes d'incompréhension
- la mobilisation de la population doit se faire, d'une manière commutée et au bénéfice de toutes les catégories d'acteurs par une approche face to face par intermédiaire de représentants sectoriels , associations, ou par des leaders ou encore les réseaux; Cet axe de sensibilisation, information et conscientisation est central du fait qu'il cherche à construire un "éco-civisme" maritime et à changer les comportements individuels et sociaux en développant un sentiment de responsabilité individuelle et collective.
- Engager les associations et la société civile pour se positionner en tant que force de proposition, l'intégration de la dimension préservation du patrimoine marin et de la richesse de la biodiversité, est un axe de formation destinée aux têtes de réseaux associatifs intéressés par le domaine, la finalité de cet axe est d'amplifier l'effet de levier. Il est aussi préconisé pour un tel axe d'intégrer de manière transversale l'approche participative (par les débats, les démonstrations) les questions sur le genre le droit et la gouvernance.

Mesures et commentaires pour optimiser la communication avec les parties prenantes

Tout comme la gestion du projet, le processus communicationnel doit faire l'objet d'une méthodologie adéquate où les actions de communication doivent être structurées et se dérouler en phase avec le projet de création de l'AMP. En effet, le volet communication est intrinsèquement lié à la composante mobilisation sociale.

Il est tant important de considérer deux échelles qui jouent un rôle essentiel à savoir :

- l'échelle temporelle en plaçant tous les efforts et la plupart des résultats à engager dans le cadre d'un processus planifié, étant donné que les effets ne seront visibles qu'à moyen et long terme
- l'échelle spatiale, au niveau des trois sites, au niveau local, régional, et ce dans le sens de ne pas créer des susceptibilités

Tableau 7 : Facteurs de réussite

Les mesures à suivre	Gardes fous	Suggestions & outils de Com
Bien définir les règles du jeu en interne et avec les parties prenantes pour encadrer le fonctionnement et le mode de concertation, notamment en ce qui concerne les règles de communication, d'assiduité, respects de planning. L'important est de veiller à la sincérité et la cohérence des échanges	<p>. . Oublier l'analyse stratégique initiale des enjeux et du contexte de projet (risque de relations « hors-sol »).</p> <p>Engager des réunions avec un très grand effectif de personnes (grand public)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une veille autour des enjeux stratégiques de la communication est l'outil essentiel pour progresser dans le processus - Il est important de précéder les visites des 3 sites par des réunions avec les acteurs institutionnels et quelques représentants de ces sites - Favoriser les invitations écrites et l'information in situ dans les sites <p>Les affiches qui informe et annonce la tenue de réunions sont à disposer dans des lieux publics, est une recommandation importante afin d'optimiser l'information (en plus de la valeur de transparence qu'elle promeut)</p>
Réussir à convaincre en interne et en petit groupe lancer une démarche : savoir communiquer sur les risques / opportunités, les intérêts de la démarche et sur les résultats attendus.	<p>Ne pas avoir clarifié les objectifs dès le début (risque d'attentes divergentes et de déception dans la relation)</p> <p>Ne pas avoir déclenché le démarrage par une information élargie à tous les acteurs y compris la population des trois sites</p>	<p>L'implication d'un modérateur externe reste un facteur très important : il doit jouer un rôle moteur pour lancer la démarche.</p> <p>Adopter une approche qui alterne entre le niveau communautaire individuel, intra communautaire (3 sites ensembles) et un niveau plus global les représentants des trois sites avec les autres acteurs et parties prenantes</p> <p>Différer les approches selon le public cible, et maximiser l'information</p>
Se donner des indicateurs de suivi et de mesure et communiquer sur les résultats facilitera la mobilisation interne et aidera à pérenniser. Informer régulièrement les parties prenantes des actualités du projet	<p>Confondre communication et publicité avec le dialogue avec ses parties prenantes (on n'instrumentalise pas une partie prenante).</p>	<p>Les acteurs dans un pareil processus méritent d'être formulés conjointement avec les parties prenantes. L'avantage d'un tel exercice est d'optimiser l'apprentissage et de mettre les balises pour des coopérations plus consistantes</p>
Savoir faire vivre le dialogue dans le temps en le faisant évoluer et en renouvelant les sujets voire les parties prenantes.	<p>Considérer que le dialogue est réalisé une fois pour toutes (risque pour les parties prenantes de se lasser)</p>	<p>Veiller à alimenter le dialogue par une variété d'outils simples et efficace ;une rotation permanente quant au choix des lieux des réunions. le siège de la commune) est un lieu qui offre la valeur de la neutralité</p>
Définir les différents niveaux de déploiement du dialogue (national / local) et assurer la coordination des politiques entre le groupe, les sites (géométrie et géographie variable).	<p>Vouloir continuer à tout prix quand le dialogue ne fonctionne pas à un instant avec certains acteurs (risque d'effet boomerang avec une aggravation des relations)</p>	<p>Veiller à inclure d'autre acteurs régionaux (ANPE) dans le processus de négociation afin d'amortir des crises possibles.</p> <p>Par une observation participante mais objective et neutre il est requis à l'APAL de prévenir des crises et situation de conflits. de ne pas se tromper de temporalité : ne pas attendre une période de crise pour initier la relation, il vaut mieux bénéficier d'un climat calme et favorable.</p>

le plan ou la stratégie de communication qui mérite d'être réalisé est perçu selon les indications et aspects avancés sur la base d'une période d'au moins 1 année.

5 Mécanisme de concertation pour la création d'AMP dans les îlots Nord-est de Kerkennah : Brefs ou quelques enseignements sur la faisabilité

Le nouveau cadre politique en Tunisie s'est caractérisé depuis le changement survenu le 14 janvier 2011, par des revendications systématiques de droits dans une situation sociopolitique provisoire amplifiée par une faiblesse de gouvernance.

Par ailleurs et depuis la promulgation du texte de la constitution (2014), les enjeux de la participation se trouvent confortés puisque les faveurs constitutionnelles concernent désormais la participation, la concertation et la démocratie à la base. Cependant, au niveau opérationnel, il manque encore les procédures flexibles et la notification des textes et des mécanismes (niveau national, régional et local) sous forme législative exécutive, qui précisent et organisent la délégation du pouvoir et de prise de décision du niveau central vers le niveau local, voire de la décentralisation (règles, lois décrets, réglementations, manuels de procédures, etc.).

Cependant, l'examen de la mise en place d'un tel procédé informel, mérite d'être examiné depuis le démarrage du processus de négociation avec les acteurs, les populations riveraines des sites et les usagers.

Sa pertinence se décline à plusieurs niveaux du fait qu'elle :

- Fédère les efforts et optimise l'approche de dialogue et la rend plus efficace
- Facilite les échanges et concilie des points de vue et des perceptions des acteurs, notamment, ceux des trois îlots quand les éventuelles mésententes se déclenchent.
- Permet l'acquisition des connaissances et des aptitudes selon un processus inductif d'apprentissage.

Ces types de coopérations sont les bases pour construire un cœur d'acteurs en capacité de conduire les futurs changements.

Le mécanisme présente, aussi, le système de coopération adéquat de la participation publique et constitue, à juste titre, le socle de l'impulsion nécessaire à se reproduire en organe consultatif de gouvernance des écosystèmes marins au niveau local.

Avec des évolutions dans le savoir faire et au vu de la flexibilité du contexte politique, cet organe peut acquérir des évolutions notables, par la concrétisation des ententes plus formelles, comme par exemple l'établissement d'une convention locale ou charte de responsabilité des différentes institutions pour une gestion efficace de l'AMP.

En fin, dans le moyen et le court terme, il est souvent entendu qu'un tel organe ait la mission d'incorporer les volets de la politique de préservation des écosystèmes au niveau local, de s'engager avec les parties concernées (administration, entreprise public et privée et société civile) dans des mesures structurantes dans le cadre de la gestion durable de l'AMP.

Bibliographie

- A.Fehri, Kerkena Charme insulaire!!!, 2014
- Atlas du Gouvernorat de Sfax, 2013
- C.Jabeur et al. Typologie de la flottille de pêche côtière dans le golfe de Gabès (Tunisie), 2000
- UICN, Aires marines protégées, les enseignements du premier congrès mondial pour la stratégie nationale,
- W.Ferchichi, Etude De La Législation Sur Les Aires Protégées En Tunisie, 2010
- Décret n° 2014-1844 du 19 mai 2014, fixant la composition et les attributions du conseil national des aires marines et côtières protégées
- Décret n° 2014-1845 du 19 mai 2014, fixant les critères et le barème indicatif des montants transactionnels dans les infractions relatives aux aires marines et côtières protégées
- Décret n° 2014-1846 du 19 mai 2014, fixant les fonctions du commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique relative à la création des aires marines et côtières protégées et les modalités d'exercice de ses attributions
- Décret n° 2014-1847 du 20 mai 2014, relatif à l'occupation temporaire du domaine public maritime
- Décret n° 2014-1848 du 20 mai 2014, fixant la composition et le mode de fonctionnement des commissions d'élaboration des plans de gestion des aires marines et côtières protégées.
- Diagnostic participatif de l'état de la pêche traditionnelle aux îles Kerkennah, 2006
- Etude D'élaboration Du Schéma Directeur D'aménagement De La Région Economique Du Centre-Est, DGAT, 2011
- Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen, Kerkennah un port Flottant
- INS, Recensement général de la population, 2004
- J.Despois « La Tunisie Orientale - Sahel et Basse Steppe », Ed. P.U.F., Paris 1955,
- Plan de Gestion Intégrée des îles Kerkennah, 2008
- Municipalité de Kerkennah
- Noômène Fehri, La palmeraie des Îles Kerkennah (Tunisie), un paysage d'oasis maritime en dégradation : déterminisme naturel ou responsabilité anthropique ?, 2011
- Nouri et al, La pêche artisanale en Tunisie: Diagnostic des techniques et des engins de pêche utilisés
- P. Trouset, « Kerkena/Kerkennah », in 27 | Kairouan – Kifan Bel-Ghomari, Aix-en-Provence, Edisud («Volumes», no 27),
- PIM, Flore et végétation des îles et îlots satellites de l'archipel des Kerkennah (Tunisie orientale), 2015
- Plutarch's Sertorius

- PNUÉ-PAM-CAR/ASP, Synthèse régionale sur la représentativité des Aires Marines Protégées de Méditerranée, 2009
- Schéma Directeur D'aménagement De Zone Sensible Des Iles De Kerkennah, 1995
- Film The UN Convention on the Law of the Sea - A Kerkennah Fisherman, 2010 (<https://www.youtube.com/watch?v=BLytma7QY1E>)
- http://rac-spa.org/sites/default/files/signatures_ratification_bc_spabd.pdf
- <http://www.gouvernorat-sfax.gov.tn/fr/dgkerkena.htm>
- <http://www.petrofac.com/regions/africa/tunisia.aspx>
- <http://www.tunisianindustry.nat.tn/fr/DR.asp?Gvt=10>
- <http://pasctunisie.org/nouveau-concept-developpement-durable-au-village-kratten-les-iles-kerkennah/>

Annexes

Liste des personnes rencontrées

Aperçu sur les techniques de pêche

Annexe 1: Liste de contact

Prénom et Nom	Organisme/Fonction
Instances Locales	
Habib Ben Chikha	CTV
Fayssal Mechri	Municipalité
Nasser Barkia	Municipalité
Fathi Bouzara	Président Municipalité
Adel Nouma	Déléguée
Imen Jerbi	Responsable affaire sociale délégation
Slim Maazoun	Omda El Ataya
Habib	Omda Kellabine (retraité)
Salem Zouaghi	Omda Ennajet, El Kraten et Chargui
Riadh	Omda Ramla
Abderrahmen Souissi	Direction locale de pêche
Abdelfattah Arrous	technicien supérieur bureau de la pêche DG
Adel Zouaghi	bureau de la pêche El Kraten
Personnes ressources	
Abdelhamid Fehri	Centre Cercina/Historien
Habib Samet	Citoyen El Ataya/Artiste constructeur naval
Salem Amrous	Citoyen El Ataya /Coiffeur
Mohammed	Ancien Omda El Ataya (1969)
Chabaane	Ancien Omda de
Hassen Samet	Entrepreneur en construction navale
Nejib Megdich	SOMFIP
Habib Ayed	pêcheur
Frej Kcharem	Enseignant retraité
Société Civile	
Abderrahmen Saidène	CCPO
Bochra Barkia	Réseau Hached
Ali Souissi	AKDDCD
Focus group El Kraten	
Ali Souissi	AKDDCD
Neji Echickh	Pêcheur El Kraten
Khmeis Echikh	Pêcheur El Kraten
Aziz El Moaness	Pêcheur El Kraten
Ali Samet	pêcheur
Nacer Bali	Enseignant
chafik boutabba	Enseignant

Annexe 2: Aperçu sur les techniques de pêches utilisées

La Cherfia (pl. Cherafi), conçue depuis plus que 500 ans pour la pêche dans les hauts fonds, "C'est une pêcherie fixe utilisée dans le sud du pays particulièrement aux îles Kerkennah et dans une moindre mesure à Chebba et Djerba où on trouve les hauts fonds avec une grande amplitude des marées. Cet engin permet la capture de plusieurs espèces notamment les mugilidés, les spars, les sargues, les rougets, etc."²⁶

La drina : "Les nasses artisanales sont confectionnées avec des régimes de palmes ou des roseaux. Ces dernières sont utilisées au nord du pays pour la pêche des langoustes. Les nasses sont utilisées dans la région de Kerkennah pour la pêche des poissons côtiers tel que : les Spars, les labridés, les serrans, les corbes et les rougets. De nos jours on utilise une structure métallique revêtue de grillage ou de filet"²⁷

Le hejar : cette technique qui consiste à installer des pièges à poulpe a évolué au fils du temps. A ses débuts, les pêcheurs utilisaient des pierres creuses les quelles étaient remplacées vers la moitié du 20ème siècle par des blocs en ciments creux. Cette technique avec la Charifia stipule l'appropriation des fonds marins par les pêcheurs. Une autre variante de cette technique est le piégeage des poulpes avec des gargoulettes en terre cuite que les pêcheurs disposent en chapelet dans les fonds des plateaux de posidonie, les poulpes attirés par l'abri qu'offre ces récipients sont piégés.

Demmassa :La pêche à la sautade : "Cette technique est utilisée pour la pêche des poissons sauteurs. Elle est constituée par un filet maillant vertical de 200 m environ, avec lequel on encercle les poissons et un autre horizontal soutenu à la surface de l'eau par des flotteurs et des roseaux, Lorsque les poissons sont encerclés, ils sont effrayés par les pêcheurs. Les poissons finissent par s'emmêler à travers les nappes. Cet engin nécessite un travail d'équipe."²⁸ A Kerkennah, cette technique est utilisée pour la pêches du muge sauteur.

la pêche au Kys (à la traine) : il s'agit de filets trainés derrière les chalutiers et balayant les fonds marins. Une fois le filet, ramassé les marin font le tri pour ne garder que ce qui est valable à la vente. Cette technique non seulement, cause des dégâts sur les

²⁶ Nouri et al, La pêche artisanale en Tunisie: Diagnostic des techniques et des engins de pêche utilisés

²⁷ Nouri et al, La pêche artisanale en Tunisie: Diagnostic des techniques et des engins de pêche utilisés

²⁸ Nouri et al, La pêche artisanale en Tunisie: Diagnostic des techniques et des engins de pêche utilisés

Stratégie de mobilisation des acteurs institutionnels pour la création d'une AMP aux îlots Nord-est de Kerkennah

écosystèmes puisque tout ce qui se trouve sur la trajectoire des filets, elle détruit les engins de pêche (pêcherie fixe et gargoulette) se trouvant sur son passage.